

LE JOURNAL

de Benayes

A U T O M N E 2 0 1 7

Directeur de la publication : Jean-Louis Maury Site internet de la commune : www.benayes.fr

imprimé par nos soins

ELAGAGE

L'élagage pour les propriétaires (Information du Conseil Départemental)

Le Département engage une importante et inédite campagne d'élagage et d'abattage des bois bordant les routes départementales.

Il s'agit à la fois:

- > d'assurer la sécurité des automobilistes,
- > d'augmenter la longévité des chaussées
- > et de préparer les travaux de déploiement du projet 100% fibre 2021, qui empruntera en partie les lignes aériennes existantes.

Les 28 000 propriétaires concernés ont reçu un courrier du Président Pascal COSTE pour les sensibiliser et rappeler leur obligation de réaliser les travaux d'élagage sur leurs terrains d'ici mars 2018.



BENAYES)

L'élagage pour les voies communales

La municipalité engage la même démarche sur le reste du réseau routier. Tous les propriétaires seront dans l'obligation de réaliser l'élagage sur leurs parcelles.

DENOMINATION DES VOIES ET NUMEROTATION DES HABITATIONS



Dans le cadre du projet 100% fibre 2021,

les communes de la Corrèze doivent identifier par un numéro chaque bâtiment présent sur leur territoire. Il convient donc de définir un nom pour chaque voie et d'y affecter une numérotation. Ces coordonnées précises seront utilisées pour référencer les usagers du réseau 100% fibre et pour permettre la commercialisation des offres Internet.

L'opération est aussi utile au quotidien pour les services postaux, pour le repérage des GPS et les interventions des services de secours

Qu'est-ce qu'une adresse normée ?

Créer des adresses normées nécessite de dénommer ses voies (rues, chemins,



impasses, places, etc...), ainsi que de numéroter les habitations. De fait, chaque logement sera localisé grâce au nom de la voie par laquelle on y accède, et par son positionnement dans cette voie.

La Municipalité a commencé la démarche, vous serez informés du déroulement et de la mise en place de cette numérotation.

ETAT CIVIL

Décès de Monsieur ROUGERIE Jean, le 5 Mai 2017, à Benayes. Décès de Monsieur SADARNAC Louis Auguste, le 12 Juin à Saint Yrieix la Perche

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Réunion du 6 janvier 2017.

• Élection des délégués de la commune au secteur intercommunal d'électrification :

M. MAURY Jean Louis, M. Lavaud Serge ont été élus délégués titulaires, M. Beysserie Patrick et M. Burg Gaston ont été élus délégués suppléants.

- Coupure éclairage public : Le conseil municipal décide de couper l'éclairage public de 23 heures à 6 heures du matin.
 - Achat de tests:

Ces tests sont nécessaires pour la prise en charge des élèves par la psychologue scolaire. Suite au courrier de Mme LAVERGNE, inspectrice de l'Education Nationale demandant une participation communale, le conseil, après en avoir délibéré, accepte de participer à l'achat de ces tests. Le montant, pour la commune de Benayes, s'élève à 63.67€.

Réunion du 14 février 2017.

• Loyer du local de l'infirmière : Le loyer du local de l'infirmière s'élève à 100 € par mois. Le conseil, après en avoir délibéré, décide de ne pas l'augmenter.

Réunion du 24 février 2017.

• Demande de subvention :

Le conseil décide de retenir les travaux sur les voies communales de la Garenne et de la Combe. Le montant prévisionnel s'élève à 45 560 € TTC. Le conseil décide de solliciter une subvention au titre de la DETR auprès de la Préfecture.

Réunion du 27 mars 2017.

• Taux d'imposition :

Après avoir délibéré, le conseil décide d'augmenter les taux d'imposition de 1%. La taxe d'habitation passe à 6,37%, le foncier bâti à 7,46%, le foncier non bâti à 68,22%.

• Remplacement du moteur des cloches :

Le moteur entraînant la mise en volée des cloches de l'église étant hors service, le conseil décide de le faire changer. Il accepte le devis de la société Brouillet d'un montant de 1 288,80 € TTC.

- Clôture du budget assainissement : L'assainissement étant devenu une compétence de la communauté de communes, le conseil décide de verser le résultat de clôture du budget assainissement de la commune au budget communal et de verser 5 000 € à la communauté de communes.
 - Approbation du rapport de la CLET.

Suite à la création de la nouvelle communauté de communes, la commission locale d'évaluation des charges transférées a établi un rapport fixant l'évaluation des charges transférées et les attributions de compensation pour les communes de la nouvelle com-com. Il a été attribué à la commune de Benayes une compensation de 42 970,42 € liée à la reprise par la commune de la compétence voirie.

Réunion du 23 avril 2017.

• Renouvellement habilitation : Le conseil, après en avoir délibéré, décide de demander le renouvellement de l'habilitation funéraire de l'employé communal et charge M. le Maire de faire le nécessaire auprès des services de la préfecture.

Réunion du 9 juin 2017.

• Travaux voirie:

Le conseil attribue le marché des travaux routiers à l'entreprise Freyssinet pour un montant de 29360€.

• Emploi de Mme Ladame.

Mme Marlène Ladame bénéficie jusqu'au premier juillet 2017 d'un emploi d'avenir à la commune de Benayes. Le conseil décide de l'embaucher. Dans un premier temps, du 1er juillet au 31 août, elle aura un contrat saisonnier d'agent contractuel. A partir du 1er septembre, la commune créera un poste à mi-temps d'ATSEM et un poste à mi-temps d'agent technique. Marlène occupera ces deux postes.

Réunion du 18 juillet 2017.

• Tarifs cantine:

Le conseil décide de porter les tarifs de la cantine scolaire au premier septembre 2017 à $2,40 \in$ pour les enfants et à $4,70 \in$ pour les adultes.

• Subvention coopérative scolaire : Le conseil décide d'octroyer une subvention supplémentaire de 200 € à la coopérative scolaire pour le financement des intervenants du spectacle de fin d'année.

• Convention d'assistance : Le conseil autorise M. le Maire à signer une convention avec Corrèze Ingénierie pour assurer l'assistance technique et la maîtrise d'œuvre pour les travaux routiers de 2017. Les honoraires de Corrèze Ingénierie sont de 1 409,19 €.

LA RENTREE A L'ECOLE

Cette année, ils sont 20 petits bouts de chou à faire leur rentrée à l'école de Benayes. Ils se répartissent ainsi : 5 enfants en petite section, 5 en moyenne section et 10 en grande section. Douze viennent de Meuzac, six de Montgibaud et seulement deux de Benayes. L'équipe pédagogique est composée de la maîtresse : Aurélie LOUBIERE et de Marlène LADAME, A.T.S.E.M. Les repas de la cantine sont toujours assurés par Sandrine CORRAL.



AGENDA

Cérémonie du 11 novembre

Rassemblement à 11 Heures devant la Mairie.

Le 25 novembre

Repas des aînés de la commune à la salle des Fêtes.

Le 2 décembre

Concours de belote du comité des fêtes à 20h30 à la salle des fêtes.

C'est le jour du téléthon.

Les gains de la bourriche seront versés au téléthon.



Renseignements 06 08 75 93 39

Prochain atelier le 24 Octobre

CEREMONIE DU 8 MAI



FETE DE LA FONT FAURE

Comme tous les 24 juin, la fête de la Faure a connu cette année un immense succès.

Elle tombait un samedi, la météo était très favorable, aussi le comité des fêtes de Benayes eut à faire face à un afflux de personnes sans précédent.

Ce fut un bon moment offert par les bénévoles du comité, un grand merci à eux.











LA FETE



La course pédestre



Le samedi, nous avons assisté aux 24èmes foulées de Benayes où petits et grands étaient au rendezvous.

Le spectacle













En soirée, le repas et le magnifique feu d'artifice.

LE RALLYE

Cette année, le rallye du Limousin faisait étape à Benayes. Il a traversé la commune, du Mas de Forsac à La Freunie. De nombreux spectateurs s'étaient massés à l'allée de Forsac où une zone spectateurs était aménagée.







Parcours effectué en 7mn55-5 par BONOTO & BOUILLON Sur Citroën DS3

CENTRE CULTUREL DU PAYS DE LUBERSAC-POMPADOUR





1. Exposition Murielle et Denis BAUDUIN

2 octobre - 29 octobre

2. THEATRE « DES GENS INTELLIGENTS » par la troupe des Play Mobiles de St-Pantaléon-de-larche

14 octobre -20 h 30 min - 22 h 00 min

3. CONCERT PEES – Comité des Fêtes de POMPADOUR

21 octobre -21 h 00 min - 23 h 30 min

4. Spectacle 14/18 LA FLEUR AU FUSIL

12 novembre -15 h 00 min - 17 h 00 min

5. Maria MIRANTE & Paul BEYNET – Récital piano voix « Feux d'Artifices »

25 novembre -20 h 30 min - 22 h 00 min

6. Exposition – Laurence SARTIN

4 décembre - 22 décembre

7. BOBBY DIRNINGER & Co – concert Blues

9 décembre -20 h 30 min - 22 h 30 min

CUISINONS UN PEU...

Flan pâtissier au chocolat

Préparation : 20 min Cuisson : 40 min



<u>Ingrédients</u>: (pour 8 personnes)

1 pâte feuilletée

120 g de chocolat noir

1 litre de lait

2 œufs

150 g de sucre

100 g de fécule de maïs (type maïzena)

1 cuillère à café de cacao non sucré en poudre

<u>Préparation:</u>

- 1. Déroulez la pâte feuilletée et foncez-en un moule à manqué de 26 cm de diamètre. Piquez le fond avec une fourchette.
- 2. Faites chauffer le lait avec le chocolat jusqu'à ce qu'il soit fondu.
- 3. Dans un saladier, fouettez les oeufs avec le sucre. Incorporez la fécule de maïs puis le cacao.
- 4. Versez le lait chocolaté, peu à peu, sur les oeufs.
- 5. Reversez ce mélange dans la casserole et faites chauffer 4-5 min jusqu'à épaississement.
- 6. Répartissez le mélange sur la pâte feuilletée. Faites cuire 30 min dans le four préchauffé à 180°C.
- 7. Laissez complètement refroidir avant de servir.

RIONS UN PEU...

1 Un homme a répondu à une petite annonce du courrier du cœur et s'apprête à rencontrer pour la première fois sa correspondante qu'il n'a encore jamais vue. Il confie son appréhension à un ami : "Qu'est-ce que je ferai si elle est moche ? On a rendez-vous au restaurant et je serai obligé de passer toute la soirée avec elle parce que je n'oserai pas faire autrement...Tu n'aurais pas une combine ?"

Son ami lui répond :

"Ne t'en fais pas. Tu vas simplement entrer dans le restaurant et t'avancer vers elle. Si ce que tu vois te plaît, alors pas de problème pour ta soirée. Mais si elle est vraiment moche, alors tu n'auras qu'à te laisser tomber sur le sol et faire croire que tu fais une crise d'asthme en criant : "Aaaaaauuuggghhh!"

Ce soir-là, l'homme entre dans le restaurant et repère la jeune femme qui porte un signe distinctif pour le rendez-vous. Elle est superbe! Il n'en revient pas tellement elle est belle. Il s'approche et s'apprête à lui parler lorsque... la fille s'écroule par terre en criant: "Aaaaaauuuggghhh!"

Deux amis se parlent, l'un dit à l'autre :"Si je couche avec ta femme, on est amis ou ennemis ?"L'autre répond : "Ben aucun des deux..."L'autre, étonné, demande : "ben on est quoi ?"Et son ami rétorque : "ben on est quitte !"

- 3 Un homme de style élégant, sort d'un supermarché, poussant un caddie rempli à ras bord de marchandises et gourmandises en tout genre : champagne, foie gras, saumon, etc...
 En s'approchant du coffre de son magnifique 4X4, il aperçoit un homme qui ramasse de rachitiques brins d'herbe poussés à travers le béton du parking. Il l'aborde : "Excusez-moi, Monsieur, mais que faites-
- Je ramasse de l'herbe, c'est pour la manger, j'en ramène aussi à la maison, on n'a plus rien!

Ah bon ? Si je peux me permettre, tenez voici ma carte avec mon adresse, venez plutôt manger à la maison !

C'est gentil, M'sieur, mais j'ai une femme et huit mômes, et, enfin ...

- Mais, c'est évident, venez avec votre famille!
- Oh alors, ça, c'est gentil! mais c'est que les grands, y sont déjà mariés, pi z' ont aussi des petits!!!
- Allons, mon ami, je vous en prie, venez tous!
- Z' êtes sûr, parce qu'y a aussi mes 2 sœurs et mes beaux- frères, on est nombreux ...
- Je vous le dis, j'insiste, ça me fait plaisir, venez tous, autour de chez moi, l'herbe est haute comme ça, si vous êtes nombreux en trois heures c'est fait.

JOUONS UN PEU...

CHARADES:

- Mon premier coule dans nos veines.
 Mon deuxième est l'ancienne monnaie française.
 Mon troisième coupe du bois.
 Mon quatrième est la neuvième lettre de l'alphabet.
 Mon cinquième est le diminutif de compagnie.
 - Mon tout est une ville d'Amérique.
- Mon premier est la onzième lettre de l'alphabet.
 Mon deuxième est un nombre connu en mathématiques.
 Mon troisième est un adjectif possessif.
 Mon quatrième est un article.
 Mon tout est un lieu très important.

BRICOLONS UN PEU...







Cet hiver, pensons à nos amis les oiseaux.

ESPACE ASSOCIATIONS



Association de Sauvegarde Nature, Environnement, Patrimoine

L'ASNEP oeuvre pour la préservation du patrimoine de la commune et fait de la sauvegarde des chemins sa priorité.

Président: René ROULET

Adresse postale: Crouzillac 19510 BENAYES

Téléphone: .05 55 98 05 68

Courriel: priac.quentin@yahoo.fr



Club des Aînés - Les Sources de l'Auvézère

Les buts du club:

- créer des liens d'amitié et animer des rencontres entre les aînés ruraux;
- développer des activités culturelles et de loisirs afin de lutter contre l'isolement.

Président: Michel PRIAC

Adresse postale: Crouzillac 19510 BENAYES

Téléphone: .05 55 98 05 68



Comité des Fêtes de Benayes

Le Comité des Fêtes organise les activités culturelles et de loisirs de la commune et particulièrement la fête annuelle du 2ème dimanche d'août.

Président: Patrice LAVAUD

Adresse postale: Mairie 19510 BENAYES

Téléphone: .05 55 73 41 19 (Mairie) **Courriel**: <u>plavaud@ozone.net</u>

HISTOIRE DE BENAYES

Pour les personnes n'ayant pas accès au site internet de Benayes, voici un article de Mr Marius Ducloux sur l'histoire de notre village.



Le village et la commune de Benayes sont nés dans une zone géographique privilégiée, au sud immédiat de la ligne de séparation des eaux des bassins de la Loire et de la Garonne.

Imaginons une forêt dense qui va de Meilhards à Meuzac, à cheval sur la crête (la pouge) qui sépare les deux bassins. A l'époque préromaine, un modeste celte probablement ligure, va tailler une clairière pour y élever un, puis deux bâtiments de bois et de paille, cultiver quelques racines et engraisser un cochon.

Il s'appelle Benayos ou Benagios. Dans la grande forêt, il choisit un site au bord de l'Auvézère et sur un escarpement de défense. Un village va se fonder qui prend le nom de Benayes. Ce toponyme viendrait du gaulois "bena", le panier en osier pour relever le poisson.





Puis apparaissent de nombreuses implantations romaines et gallo-romaines, autour de la commune (Masseret, Le Martoulet, Meuzac, le Camp de César) et dans la commune (Forsac, Crouzillac).

Les recueils de surface à Forsac et Beaupuy confirment cette implantation romaine.

Une sitologie assez typique va permettre l'implantation rurale le long des rivières (l'Auvérère à l'est et le ru de Montville à l'ouest) limitant une pouge médiane qui va du nord au sud et permet le tracé du **Chemin du Bas Limousin**, une **vinade** qui rejoint au nord l'itinéraire de Limoges à Brive et au sud **Le Grand Chemin de Nantes à la Narbonnaise** (route des Métaux ou de l'Etain) avec au sud le Dognon pour surveiller le Gué sur l'Auvézère et le Repaire de Corbier.

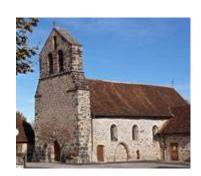






C'est vers l'an mil qu'est construit un prieuré dépendant de St Martial de Limoges et plus tard **l'église St Maurice**. L'époque féodale verra surgir trois seigneuries qui écriront l'histoire de Benayes. Leurs châteaux seront les uns et les autres l'objet de rivalités familiales, de conquête, de mariage diplomatique ou de ruines foncières :

Maly. Ils se disaient aussi seigneurs de Benayes. Leur succédèrent par mariage les de l'Isle Jourdain de Combarel. Le château fût acheté par le Sr La Maze au Plaisant de Bouchiat (député aux E.G. de Bordeaux). Jean de Mergey le rachète en 1588. Il sera attaqué l'année suivante par le vicomte de Pompadour qui le détruira en partie. Il ne reste qu'une tour aujourd'hui. Puis reviendront les Plaisant de Bouchiat puis les Joussineau du Tourdonnet jusqu'en 1902, date à laquelle il est acheté par Mr. Betoulle, maire de Limoges qui le gardera jusqu'en 1940.





>> On connaît des seigneurs de **La Vergne** depuis le XVe siècle. Au XVII, Raymond de Lasteyrie du Saillant est propriétaire non résident. Son fils Godefroy assure le lignage qui cesse à la mort de Urbain vers 1780. Charles du Coux du Chatenet devient propriétaire. Il y installe un haras, avant de devoir émigrer; il avait été maire de Benayes et enfermé dans les prisons d'Uzerche.

>>Fortius, colon romain, crée le domaine de Forsac. On connaît en 1333 Adhémar, seigneur de Salles et Forsac. Au XIV siècle, s'installe la lignée des Jounhac puis des de La Baume jusqu'en 1780. A cette date, le château est acheté par les Beaupoil de St Aulaire qui le revendront en 1784 à Parel d'Espérut (conseiller général du canton de Lubersac); sa petite fille Lucie Louise de Burguet de Chaufaille épousera en 1830 Théodore de Chérade de Montbron.





François de Beaune à Freysseix, les Foulcaud au Dognon et les Cotets à la **maison Montazeaud** au bourg ont écrit aussi une partie de l'histoire de Benayes.

M. Marius Ducloux

Solutions des charades :

1. San Francisco

2. Capitale